Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260303-D26_042-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
18	16	16

Vote
A l'unanimité Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 3 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 26/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 26/02/2026.

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, MORY Marie, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) : Mmes : AYGALENC Monique, POTTIER Soazig

A été nommé(e) secrétaire : M. GLINCHE Eric

26-042 – Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Maire

Vu la délibération n° 20-018 du conseil municipal du 10 juin 2020 et la délibération n° 20-047 du Conseil municipal du 23 septembre 2020 relatives aux délégations du conseil municipal au Maire,
Considérant les décisions suivantes prises par Madame le Maire depuis le dernier conseil municipal,

Marchés inférieurs à 50 000 € :

Objet	Attributaire	Montant € en TTC
Parking de la boucherie – décroutage et enrobé	LEVACHER TP	5 739,60€
Création d'un branchement sur réseau eaux usées rue docteur Lebreton	LEVACHER TP	2 520,00€
Raccordement fibre maroquinerie – travaux de tranchée	LEVACHER TP	1 782,00€
Raccordement fibre maroquinerie – construction conduite téléphonique	ORANGE	1 743,60€
Restaurant 2 rue du chanvre – Menuiseries intérieures	FADIER	4 228,80€
Restaurant 2 rue du chanvre – Escalier	JULLIOT	13 800,00€
Restaurant 2 rue du chanvre – Hotte aspirante	ALIANCE FROID CUISINE	9 377,76€

Le conseil municipal prend acte du compte-rendu des décisions prises par Madame Le Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260303-D26_042-DE

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/03/2026

Le Maire
Nathalie CLOUET

Secrétaire de séance
M. GLINCHE Eric

MAIRIE DE BAIS
ILLE-ET-VILAINE